



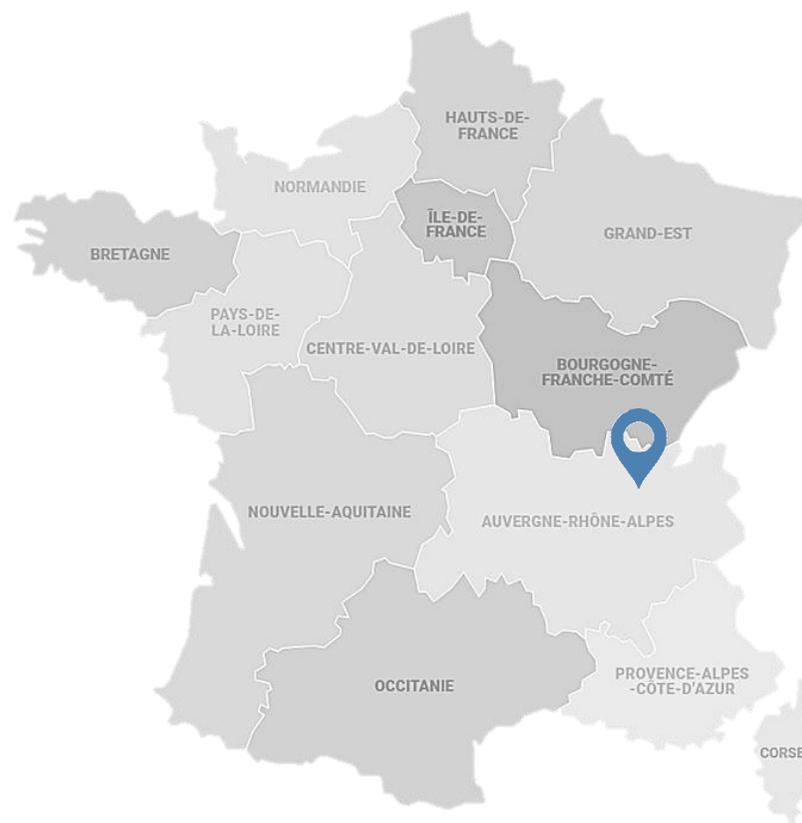
PROJET LABELISE BAS CARBONE EN FORÊT DEPARTEMENTALE DE LA CANTINIÈRE (Rhône)

CONTEXTE DU PROJET

La Forêt Départementale de la Cantinière est située dans le beaujolais, propriété du Conseil Départemental du Rhône (CD69), elle relève du régime forestier. Le beaujolais est une région de moyenne montagne au sol granitique, minéralement assez pauvre ou les résineux généralement plus frugaux sont encore adaptés notamment les pins. Le projet prévoit de remplacer les sapins (qui souffrent du changement climatique) par des essences d'avenir plus adaptées. Au regard des conditions locales (sol, climat), le choix s'est porté sur les essences suivantes : le pin de Salzman, le pin de Brutie (deux pins méditerranéens) et le Douglas. La plantation est complétée par des essences feuillues : le chêne pubescent et le tilleul.

CONTEXTE DU PROJET

Le projet concerne une surface de 3,6 hectares. Les parcelles concernées sont situées dans le massif forestier de la Cantinière. Il est prévu l'installation de 4.550 arbres. Les opérations de reboisement se dérouleront de la fin de l'été (préparation du sol) jusqu'au mois de décembre (plantation prévue sur le mois de novembre ou décembre 2021).



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise au reboisement de 3,6 hectares avec des essences plus adaptées au changement climatique. La forêt fait l'objet d'une gestion multifonctionnelle ou les objectifs de production (bois d'œuvre) se combinent avec des objectifs d'accueil du public (passage d'un sentier de grande randonnée sur la forêt) et de protection de la biodiversité.

Le projet devrait permettre de capter 650 tonnes de CO₂ sur un période de 30 ans.

LES DU PROJET

Le projet constitue un projet pilote de renouvellement forestier face à un phénomène de dépérissement récent sur les populations de sapins. Les essences testées seront suivies par le département recherche et développement de l'ONF afin de contribuer à la réflexion sur les alternatives envisageables face au changement climatique.



Compensation carbone